

Locataires	lieu-dit	Réf. des terrains			Loyers de référence	Loyers 2024
		Nvelles réf	(anciennes réf)	Superficie		
M & Mme Perrier	La Sagne	C 676		18 a 16 ca	113,00 €	$\frac{113,00 \times 122,50}{98,37} = 140,78 \text{ €}$
	La Sagne	C 679		14 a 99 ca		
	La Sagne	C 682		2 a 03 ca		
	Peyre Blanche	D 315	D 118	1 ha 12 a 10 ca		
	Peyre Blanche	D 316	D 166	29 a 94 ca		
GAEC PEM	Le Bay	AC 5	B 872	74 a 75 ca	70,09 €	$\frac{70,09 \times 122,50}{98,37} = 87,32 \text{ €}$
	Lachaud	AE 95 (partielle)	A 1669 (partielle)	46 a 75 ca		

4. Renouvellement du bail de M. Jean-Pierre DESSAGNE

Madame la Présidente., informe les membres du C.C.A.S que le bail de location de M. Jean-Pierre DESSAGNE arrive à expiration le 31 octobre 2024.

M. Jean-Pierre DESSAGNE demande son renouvellement pour une durée de trois ans.

Le Conseil d'Administration décide de reconduire à des conditions similaires, à compter du 1^{er} novembre 2024 et pour une durée de trois ans, le bail de location des terrains à M. Jean-Pierre DESSAGNE, portant sur les parcelles suivantes :

- Parcelle C n° 149 au lieu-dit "Prat Communal" 22 a 55 ca
- Parcelle C n° 282 au lieu-dit "Laute" 17 a 62 ca

Loyer de référence 2010 :

- Montant du loyer 2010 : 18,76 €,
- Indice national des fermages 2010 : 98.37

↪ auquel s'applique la révision annuelle suivant l'indice national des fermages fixé par arrêté ministériel,

↪ auquel s'ajoute le remboursement partiel des taxes foncières, conformément à la délibération n° 2013.02.01 du 06 novembre 2013.

5. Suivi du projet/ Mise en place de portage de repas

Mme Vacher demeure l'unique bénéficiaire du portage des repas et semble satisfaite du service rendu. La visite des membres du CCAS lui permet de rompre avec la solitude et de veiller sur l'état de santé de la doyenne du village.

6. Bilan Semaine bleue du 30/09 au 06/10/2024

Cette année, le nombre de participant était moindre par rapport aux années précédentes. Il est proposé éventuellement de changer d'animation l'année prochaine pour éviter la lassitude. Il est envisagé de proposer une animation dansante country avec des démonstrations.

Divers :

- Il est proposé de mettre en place un stage participatif pour créer un igloo végétal en osier au jardin d'Elodie. Cette opération sera financée par le CCAS et menée en collaboration avec les enseignantes de l'école pour que les enfants puissent participer à cette animation. Le prix de la prestation est de 764 €. Un autre igloo pourrait éventuellement être installé au niveau du potager et du poulailler de la Commune, sous réserve qu'une solution soit trouvée pour éloigner les chats. Ce second igloo serait pris en charge par la Commune.
- Les jeux au jardin d'Elodie seront rénovés par les agents de la Commune, car l'acquisition de nouveaux jeux est trop onéreuse.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19 h 40.

La Présidente du CCAS

Caroline Di VINCENZO

